

RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00117
Numéro SIREN : 349 942 458
Nom ou dénomination : GE ENERGY PRODUCTS FRANCE SNC

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2021 sous le numéro de dépôt 4525



**KPMG Audit
Mulhouse**
60 rue Jacques Mugnier
CS 72247
68068 Mulhouse Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 89 32 94 94
Télécopie : +33 (0)3 89 59 49 25
Site internet : www.kpmg.fr

GE Energy Products France S.N.C.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
GE Energy Products France S.N.C.
20 avenue du Maréchal Juin - BP 379 - 90000 Belfort
Ce rapport contient 42 pages
Référence : BR - DF

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €. Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



**KPMG Audit
Mulhouse**
60 rue Jacques Mugnier
CS 72247
68068 Mulhouse Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 89 32 94 94
Télécopie : +33 (0)3 89 59 49 25
Site internet : www.kpmg.fr

GE Energy Products France S.N.C.

Siège social : 20 avenue du Maréchal Juin - BP 379 - 90000 Belfort
Capital social : € 9 515 835

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'attention de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GE Energy Products France S.N.C. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société a constitué une provision afin de couvrir les coûts liés à un plan de sauvegarde de l'emploi, tels que décrit dans la note 1. « Présentation de l'activité de la société et faits marquants ».

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables de la période précédente avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les paragraphes 2.2.e. « Provisions pour risques et charges » et 2.3. « Méthodes appliquées au calcul des différents postes du compte de résultat » de la note 2. « Règles et méthodes comptables » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires et à la comptabilisation des provisions attachées aux ventes de turbines.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des estimations et des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce ne figure pas dans le rapport de gestion et que votre Gérant n'a pas procédé à la désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de sa vérification.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il

estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mulhouse, le 7 octobre 2021

KPMG S.A.

Bertrand Roussel
Associé



GE Energy Products France SNC

GE Energy Products France SNC

20 Avenue du Marechal Juin
90007 BELFORT

ETATS FINANCIERS au 31/12/2020

Sommaire

Sommaire	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat (en liste)	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexes	6-35

BILAN ACTIF

	2020 /12			2019 /12
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	15		15	15
Autres immobilisations incorporelles	50 203 318	48 652 820	1 550 497	2 743 651
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>50 203 333</i>	<i>48 652 820</i>	<i>1 550 512</i>	<i>2 743 667</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 487 623	547 781	2 939 841	2 946 293
Constructions	70 076 888	50 910 854	19 166 034	21 797 433
Installations techniques, matériel et outillage industriels	443 097 559	313 070 702	130 026 856	153 558 843
Autres immobilisations corporelles	13 593 633	12 684 978	908 654	1 224 705
Immobilisations en cours	2 419 404		2 419 404	3 798 862
Avances et acomptes	1 881 985		1 881 985	1 034 588
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>534 557 094</i>	<i>377 214 317</i>	<i>157 342 777</i>	<i>184 360 727</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 602 706	3 601 786	919	919
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	4 167	4 167		
Prêts	1 178 159	1 173 159	5 000	5 000
Autres immobilisations financières	284 579		284 579	284 579
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>5 069 612</i>	<i>4 779 112</i>	<i>290 499</i>	<i>290 499</i>
ACTIF IMMOBILISE	589 830 039	430 646 250	159 183 789	187 394 893
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	159 490 534	19 289 786	140 200 747	143 148 396
En cours de production de biens	376 925 029	13 460 847	363 464 182	458 102 255
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	16 839 345	3 328 931	13 510 414	16 337 710
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>	<i>553 254 909</i>	<i>36 079 564</i>	<i>517 175 344</i>	<i>617 588 363</i>
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 156 293	342 648	6 813 644	9 770 084
Clients et comptes rattachés	788 738 121	3 337 824	785 400 296	633 934 415
Autres créances	167 580 422		167 580 422	361 784 017
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>963 474 837</i>	<i>3 680 472</i>	<i>959 794 364</i>	<i>1 005 488 517</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	8 403 092		8 403 092	10 235 098
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>8 403 092</i>		<i>8 403 092</i>	<i>10 235 098</i>
ACTIF CIRCULANT	1 525 132 838	39 760 037	1 485 372 800	1 633 311 980
Charges constatées d'avance	8 984 474		8 984 474	9 181 948
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	2 516 365		2 516 365	375 631
TOTAL GENERAL	2 126 463 718	470 406 288	1 656 057 429	1 830 264 453

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

BILAN PASSIF

	2020 /12	2019 /12
Capital social ou individuel Dont versé : 9 515 835	9 515 835	9 515 835
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	26 206 062	26 206 062
Ecarts de réévaluation	49 064 684	49 064 684
Réserve légale	1 158 612	1 158 612
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		69 837 957
Report à nouveau	(37 544 466)	(369 239 315)
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(47 241 976)	(238 143 104)
<i>Total situation nette</i>	<i>1 158 750</i>	<i>(451 599 267)</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 158 750	(451 599 267)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	231 642 850	188 199 002
Provisions pour charges	207 005 420	238 882 978
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	438 648 271	427 081 981
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Total dettes financières</i>		
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	70 069 170	288 623 789
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	558 584 963	756 411 251
Dettes fiscales et sociales	46 223 068	52 251 429
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>674 877 203</i>	<i>1 097 286 470</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 651 535	12 830 888
Autres dettes	516 805 801	730 511 609
<i>Total dettes diverses</i>	<i>522 457 336</i>	<i>743 342 497</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	1 139 257	1 442 990
DETTES	1 198 473 798	1 842 071 958
Ecarts de conversion passif	17 776 614	12 709 784
TOTAL GENERAL	1 656 057 435	1 830 264 457

COMPTES DE RESULTAT

	2020 /12			2019 /12
	France	Export	Total	
Vente de marchandises		5 944 210	5 944 210	280 881 490
Production vendue : - biens	17 505 529	1 118 447 198	1 135 952 727	832 969 287
Production vendue : - services		39 224 125	39 224 125	23 167 513
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	17 505 529	1 163 615 534	1 181 121 063	1 137 018 292
Production stockée			(87 999 056)	(70 369 090)
Production immobilisée				2 686 587
Subventions d'exploitation			(39 285)	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			169 427 480	166 766 631
Autres produits (1) (11)			55 454 074	68 596 179
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			1 317 964 276	1 304 698 599
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			45 709 509	258 613 596
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			372 711 994	306 096 969
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			8 575 044	(15 661 698)
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			502 892 971	480 528 859
<i>Total charges externes</i>			<i>929 889 519</i>	<i>1 029 577 727</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			14 506 277	13 381 892
Charges de personnel				
Salaires et traitements			122 691 429	106 459 564
Charges sociales (10)			44 685 243	50 708 100
<i>Total charges de personnel</i>			<i>167 376 673</i>	<i>157 167 665</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			32 932 345	34 626 113
Dotations aux provisions sur immobilisations				1 705 606
Dotations aux provisions sur actif circulant			9 699 677	14 796 645
Dotations aux provisions pour risques et charges			186 221 091	141 465 548
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>228 853 114</i>	<i>192 593 913</i>
Autres charges (12)			14 696 210	36 230 430
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			1 355 321 794	1 428 951 628
RESULTAT D'EXPLOITATION			(37 357 518)	(124 253 029)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			2 586 609	5 623 686
Reprises sur provisions et transferts de charges			375 631	
Différences positives de change			5 552 620	43 133
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			8 514 861	5 666 819
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 137 588	375 631
Intérêts et charges assimilées (6)			4 597 803	8 131 267
Différences négatives de change			7 364 359	10 253 275
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			14 099 750	18 760 175
RESULTAT FINANCIER			(5 584 888)	(13 093 355)

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2020 /12	2019 /12
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	606 335	15 291
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 356 215	37 384 051
Reprises sur provisions et transferts de charges	54 440 977	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	56 403 527	37 399 343
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	54 051 107	24 330
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 274 867	37 361 162
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		100 581 851
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	59 325 974	137 967 343
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(2 922 446)	(100 568 000)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 377 123	228 718
TOTAL DES PRODUITS	1 382 882 666	1 347 764 762
TOTAL DES CHARGES	1 430 124 643	1 585 907 866
BENEFICE ou PERTE	(47 241 976)	(238 143 104)

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières

(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

(3) Dont crédit-bail mobilier

(3) Dont crédit-bail immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées (57 988)

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées 467 729

(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes

(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles

(9) Dont transferts de charges 880 259

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) 9 833 489



GE Energy Products France SNC

**ANNEXES AUX COMPTES
CLOS AU 31/12/2020**



1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS MARQUANTS

Pour l'exercice 2020, le chiffre d'affaires de la Société ressort à 1 181 M€, en 2019 il était de 1 137 M€

Le nombre d'unités et kits vendus en 2020 a atteint 25 unités contre 26 en 2019.

A la clôture de l'exercice, l'effectif moyen s'élève à 1 611 salariés contre 1 819 au 31/12/2019.

Les heures de productions 2020 s'élèvent à 436 000 contre 494 000 prévues, un impact qui est toutefois contenu aux vues de la crise sanitaire vécue depuis mars 2020. Les usines ont été fermées une dizaine de jours et la reprise a été progressive avec la mise en œuvre des mesures sanitaires appropriées. Hormis la population ouvrière, l'activité a été maintenue en télétravail avec une application stricte des recommandations sanitaires.

Les représentants de la gérante, GE Gas Power France, ont changé au cours de l'exercice 2020. Ainsi, à la suite de la démission d'Antoine Peyratout, M. Patrick Mafféis a repris ses fonctions en tant que représentant de la gérante lors de sa nomination de Président de Gas Power France.

GE a également restitué le Bâtiment 66 en Décembre 2020 à son bailleur Tandem, avec redéploiement des équipes dans les bâtiments Te05 et 38.

Dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi, la société avait prévu 485 départs. Sur l'exercice 2020, 413 personnes ont souscrit aux mesures du plan social. En fonction des hypothèses initiales de départ, la part non utilisée de la provision initialement constituée s'élève ainsi à 14 M€, ce montant a été repris dans le résultat de l'exercice. En 2020, 234 personnes sont sorties des effectifs sur les 413 personnes ayant souscrit au plan, en conséquence la part utilisée de la provision initialement constituée s'élève à 40 M€. Ainsi, le total de la reprise de provision correspondante sur l'exercice s'élève à 54 M€ et est inscrite dans le résultat exceptionnel. Le solde de la provision de 46 M€ s'explique par les 179 personnes concernées par le PSE qui restent dans les effectifs dans le cadre de la retraite & CAATA.

Les Comptes ont été arrêtés par le Gérant en date du 01 octobre 2021.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. RAPPEL DES PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base, à savoir :

- . continuité de l'exploitation,
- . indépendance des exercices,
- . permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et méthode des coûts historiques, à l'exception de la réévaluation des immobilisations corporelles,

et dans le respect des règles d'établissement de présentation des comptes annuels.

Les charges de personnels liées au PSE sont enregistrées en charges exceptionnelles en contrepartie d'un compte de transfert de charge pour un montant de 42 M€ pour 2020, ainsi que la reprise de provision qui est en produit exceptionnel.



2.2. METHODES APPLIQUEES AU CALCUL DES DIFFERENTS POSTES DU BILAN

a. Immobilisations corporelles et incorporelles

Valorisation des biens :

Jusqu'au 31 décembre 2009, les immobilisations corporelles étaient évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Au 31 décembre 2010, il a été procédé à une réévaluation libre des immobilisations selon les modalités décrites dans la note "Réévaluation des immobilisations".

Modes et durées d'amortissement :

Les immobilisations corporelles sont amorties de manière linéaire avec des durées d'amortissement sur la base de la durée d'utilisation estimée de chaque bien.

Les principales durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Nature	Taux pratiqués au 31/12/2020
- Constructions et agencements	de 10 à 40 ans
- Installations Techniques	de 3 à 20 ans
- Autres Immobilisations Corporelles	de 3 à 10 ans
- Logiciels	de 1 à 5 ans

Dépréciation ("impairment") des actifs corporels :

Dans le cas où il existe des indices de pertes de valeur amenant la valeur vénale ou la valeur d'usage d'un bien à des niveaux inférieurs à la valeur nette comptable de ce bien à la date de clôture, une provision pour dépréciation pourra être constituée. Cette provision modifie de manière prospective la base amortissable et le plan d'amortissement.

Cette dépréciation n'est pas définitive, elle peut faire l'objet d'une reprise dans des conditions précises.

Suite au test d'Impairment, les analyses menées conduisent à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice 2020.

Immobilisations corporelles en cours :

Au 31 décembre 2020, les immobilisations corporelles en cours représentent 2,4 millions d'euros.



b. Immobilisations financières

Les participations et les autres titres immobilisés figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité du titre de participation est inférieure à la valeur du prix d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'utilité est fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de la participation pour l'entreprise. L'estimation de la valeur d'utilité peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable

c. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués en prix standard auxquels sont réintégrés les écarts de prix sur achats matières, les écarts d'heures et les écarts industriels (écart entre les coûts de fabrication standards et réels) .

c.1) Stocks matières

Les stocks sont évalués selon la méthode du prix standard, qu'il s'agisse du stock de matières premières ou du stock de produits intermédiaires et finis avec réintégration des écarts de prix sur l'achat de matières.

c.2) Travaux en-cours

La valorisation des travaux en-cours est effectuée suivant le principe d'imputation rationnelle, elle comprend :

- . le coût des matières et fournitures mises en oeuvre,

- . les différents types d'heures (atelier, machine, bureau d'études, travaux extérieurs) valorisés en coûts directs, majorés de leurs taux de frais incluant les amortissements,

- . les écarts d'heures et les écarts industriels,

- . tous les autres frais directs relatifs à la réalisation des contrats,

- . la quote part des coûts de structure inventoriables.

Le coût de production ainsi obtenu ne comporte donc pas de frais de recherche et de développement, de frais administratifs, de frais commerciaux ou de frais financiers.

c.3) Sous-activité

Le secteur de l'énergie est très cyclique, avec des bulles de marché et des creux pouvant durer plusieurs années. Il est rare d'avoir des périodes consécutives de volumes prévisibles et cohérents sur le marché.

Dans un secteur à long terme très cyclique, les données sur trois années ne reflètent pas pleinement les tendances d'utilisation de la capacité d'une entreprise mondiale. C'est pourquoi il a été conclu d'utiliser un écart de 20% par rapport à la moyenne des volumes produits sur trois ans.

Notez que les tendances historiques établies à partir des données disponibles (supérieures à 3 ans) indiquent que des écarts peuvent être supérieurs à 20% (preuve supplémentaire de la dynamique conjoncturelle

du secteur). Nous pouvons soutenir qu'il est difficile de définir avec précision la capacité normale de production.

Cependant, afin d'appliquer une méthode à la détermination d'une situation de sous-activité, nous concluons que 20% est une référence raisonnable et qu'elle est appliquée de manière cohérente à l'échelle mondiale.

Les coûts liés à la sous-activité ne sont pas compris dans la valeur des stocks. Au 31/12/2020 il n'y a pas de sous-activité.

d. Dépréciation des stocks et travaux en-cours

d.1) Stocks matières

Les stocks de matières premières et de produits semi-finis font l'objet d'une dépréciation calculée article par article en fonction de leur taux de rotation et de leur vétusté. Les destructions ayant eu lieu en début de période suivante peuvent être considérées dans les calculs de vétusté.

d.2) Travaux en-cours

Des pièces ou sous-ensembles dont l'intégration aux produits finis semble douteuse ou difficile, essentiellement en raison de changements technologiques sont provisionnés à hauteur de leur coût de revient.

Une provision est constituée tous les ans afin de couvrir un risque de perte d'inventaire.

e. Provisions pour risques et charges

Les provisions relatives aux contrats font l'objet d'une revue régulière.

e.1) Provisions pour risques

Elles regroupent :

- . les provisions pour risques : essentiellement des risques de pénalités de retard, de pénalités techniques ou autres risques de toute nature pouvant être imputés à la société. Elles sont déterminées sur la base des engagements contractuels de la société (performances techniques, délais de livraison le cas échéant),

- . les provisions pour garantie : Pré COD (Commercial Operating Date) et post COD,

- . les provisions pour perte à terminaison sur marchés en cours,

- . la provision pour perte de change.

e.2) Provisions pour charges

Cette rubrique regroupe notamment :

- . la provision pour engagement de retraite, médailles du travail, engagement de reconnaissance de l'ancienneté GE (LSA), et engagement pour l'aménagement de fin de carrière (AFC).

- . les provisions pour achèvement de travaux constituées lors du passage en résultat de chaque affaire. Elles sont, chaque année, complétées ou reprises en fonction de l'actualisation des dépenses restant à engager et des charges constatées dans l'exercice.

- . la provision liée au plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).



f. Engagement en matière de retraite, de médailles du travail et de formation

f. 1) Engagement en matière de retraite

La norme retient comme méthode d'évaluation des engagements la méthode des unités de droits projetés ("*Projected Unit Credit Method*") communément appelée en France méthode rétrospective avec salaires de fin de carrière.

Nous avons ainsi utilisé la méthode rétrospective avec les droits cumulés à la date d'évaluation conformément aux barèmes des régimes et salaires projetés à la date de départ en retraite.

Le montant de l'engagement à la date d'évaluation, appelé dette actuarielle, "*Projected Benefit Obligation*" ou PBO, est égal à la valeur actuelle probable des prestations déjà constituées par les salariés à la date de clôture. L'objectif de cette méthode est de répartir le financement des prestations futures sur la durée de vie active du salarié suivant la constitution des droits définis par le régime.

Il s'agit donc d'un calcul individuel pour chaque salarié présent dans l'entreprise à la date d'évaluation.

Concrètement, la prestation que le salarié est supposé recevoir à la date de son départ à la retraite est divisée en unités, chaque unité étant associée à l'année à laquelle elle est créditée au salarié.

La première année de calcul, il apparaît un engagement initial correspondant aux unités créditées au titre des années de présence du salarié antérieures à cette date.

Dans l'hypothèse où cet engagement initial n'est pas couvert par un actif ou par une provision, l'entreprise doit financer cette dette en l'amortissant sur la durée moyenne résiduelle de carrière probable des salariés.

La norme prévoit que les unités de droits prises en compte dans les calculs correspondent aux droits déterminés sur la base de l'ancienneté du salarié à la date d'évaluation.

Néanmoins, lorsque les unités de droits attribuées en fin de carrière, fixés par la formule d'accumulation, sont élevées en comparaison aux âges plus jeunes, la norme préconise de retenir un prorata des droits au terme (i.e. le salarié est supposé acquérir des unités de droits de manière linéaire, nonobstant les dispositions de la Convention Collective.)

Le coût normal ("*Normal Cost*") correspond à la valeur actuelle des droits, à la date d'évaluation, qui seront attribués aux salariés au cours de l'année suivant la date d'évaluation. Cette valeur est utilisée dans le calcul du Service Cost, qui est une valeur en date de fin d'exercice.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 0.75%

Taux de charges sociales patronales : 48%

Taux de charges sociales salariales : 23%

Age de départ à la retraite : entre 62 et 64 ans

Ces engagements sont couverts, pour partie, par une police d'assurance souscrite auprès d'un fonds d'assurance. Pour le complément, il est constitué une provision pour indemnités de départ en retraite sur la base d'un calcul annuel IDR, effectué par l'Actuaire mandaté par la société.

K€	Indemnités de Départ en Retraite	Médailles / Gratification d'ancienneté	Jours de Congés Médailles	LSA	Aménagement de fin de carrière
Provision au 31/12/2019	26 385	1 695	1 705	2 617	2 141
Charges/Produits de l'exercice	1 742	124	69	195	144
Reduction	- 729	- 43	- 110	- 66	-58
Prestations payées		- 68		- 610	-69
Actualisation	805	19	58	218	28
Provisions 2020	28 203	1 727	1 722	2 354	2 186

f. 2) Engagement en matière de médailles du travail

Une gratification est versée lors des 15 ans d'ancienneté dans la Société, et lors de l'obtention de l'une des quatre Médailles d'Honneur du Travail dès lors que le salarié possède au moins 15 ans d'ancienneté.

Cet engagement est couvert par une provision pour médaille du travail sur la base du calcul annuel effectué par l'Actuaire mandaté par la société.

Selon les types de médaille de travail octroyées, les collaborateurs bénéficient d'un nombre de jours de congés, dits congés Honneurs, variant d'un à trois jours. Ces congés font l'objet d'une provision.

f. 3) Engagement de reconnaissance de l'ancienneté GE (LSA)

Des primes sous formes de bons cadeaux sont accordées aux salariés GE en fonction de leur ancienneté.

Cet engagement a fait l'objet d'une provision sur la base d'un calcul effectué par l'actuaire mandaté par la société.

f. 4) Engagement en matière d'aménagement de fin de carrière

Un Aménagement de Fin de Carrière sous forme d'une dispense d'activité est accessible au personnel ouvrier et par extension aux agents de maîtrise sous certaines conditions, pour tenir compte de l'impact spécifique de la pénibilité au travail



g. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date d'arrêté des comptes.

Depuis le 24 juin 2011, la société a mis en place un contrat d'affacturage avec recours, avec la société GE Capital Funding. Les commissions d'affacturage se sont élevées en 2020 à 0.8 millions d'euros et sont comptabilisées en frais financiers, en l'absence d'indication par le factor de la distinction entre intérêts et commissions.

Au 31 décembre 2020, le montant des créances cédées à rembourser au factor, se monte à 31.7 millions euros.

h. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation de ces dettes et créances est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change, non compensées par une couverture de change, font l'objet d'une provision pour perte de change.

i. Cashpool

La centralisation de trésorerie est gérée GE Treasury Services Industrial Ireland Unlimited Company.

La trésorerie centralisée est présentée en fonction du solde en "Autres créances" ou en "Autres dettes".

j. Instruments financiers et comptabilité de couverture

Application du Règlement ANC N° 2015 – 05 du 2 juillet 2015

L'application du règlement a deux conséquences sur les comptes de la Société :

Allocation des résultats de changes au compte de résultat

A compter du 1er Janvier 2017, les résultats de changes sont enregistrés en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations les ayant générés.

Comptabilisation des opérations de couverture

La société a recours à des instruments financiers de couverture pour limiter le risque d'exposition aux variations de cours des devises étrangères sur ses facturations clients ou factures fournisseurs dans lesdites devises étrangères.

Pour ce faire elle procède principalement à des ventes ou achats à termes de devises étrangères souscrits en gré à gré avec des contreparties bancaires.

Les gains ou pertes de changes induits par les instruments dérivés auxquels elle a recours et répondant aux critères d'instrument de couvertures sont comptabilisés, à compter du 1^{er} janvier 2017 de façon symétrique à l'élément couvert au compte de résultat.

Les couvertures adossées à des factures sont revalorisées en Chiffres d'affaires ou en Achats par contrepartie des comptes « effets des dérivés » comptabilisés à l'actif du bilan (rubrique « Disponibilités ») ou au passif du bilan (rubrique « Dettes financières »).

Les reports ou déports sont intégrés au coût de l'élément couvert au compte de résultat et ne sont pas étalés sur la durée de la couverture.

2.3. METHODES APPLIQUEES AU CALCUL DES DIFFERENTS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires de la société est constitué essentiellement de turbines et d'équipements associés pour lesquels le transfert de propriété intervient généralement lors de la livraison de ces turbines.

Le modèle contractuel dans lequel GEEPF s'inscrit est en mutation, avec un alignement entre les usines du groupe et un passage graduel déjà entamé en 2019 vers une structure contractuelle où GEEPF obtient le statut de fabricant et non plus d'entrepreneur.

Ceci a pour conséquence de modifier le schéma de ventes de notre entité à un modèle de cost+ indépendamment du prix de vente au client et de la marge globale du projet.

Cela va permettre de sécuriser, à l'exception de l'exécution en cours de contrats conclus sur l'ancien modèle, les résultats de notre entité à des niveaux légèrement positifs.

Le chiffre d'affaires et le résultat correspondant sont constatés lors de la livraison.

Des provisions pour pertes à terminaison sur contrats en cours sont reconnues dès que des pertes apparaissent probables.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début	Augmentations	
		Réévaluations courant	Acquisitions courant
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	49 960 382		242 951
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	49 960 382		242 951
Immobilisations corporelles			
Terrains	3 468 319		19 303
Constructions :			
- Constructions sur sol propre	26 562 033		
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	44 581 895		337 941
Installations techniques, matériel et outillages industriels	451 463 077		6 580 458
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers	2 012 706		
- Matériel de transport	150 111		3 250
- Matériel de bureau et mobilier informatique	13 319 787		19 029
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	3 798 862		30 585 324
Avances et acomptes	1 034 588		847 397
<i>Total immobilisations corporelles</i>	546 391 381		38 392 705
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	3 602 706		
Autres titres immobilisés	4 167		
Prêts et autres immobilisations financières	1 462 738		
<i>Total immobilisations financières</i>	5 069 612		
TOTAL GENERAL	601 421 375		38 635 656

	Diminutions		Valeur brute fin	Valeur d'origine
	Virements courant	Cessions courant		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			50 203 333	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			50 203 333	
Immobilisations corporelles				
Terrains			3 487 623	
Constructions :				
- Sur sol propre			26 562 033	
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions		1 404 982	43 514 855	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		14 945 976	443 097 559	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers			2 012 706	
- Matériel de transport			153 361	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 911 252	11 427 564	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		31 964 782	2 419 404	
Avances et acomptes			1 881 985	
<i>Total immobilisations corporelles</i>		50 226 992	534 557 094	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			3 602 706	
Autres titres immobilisés			4 167	
Prêts et autres immobilisations financières			1 462 738	
<i>Total immobilisations financières</i>			5 069 612	14
TOTAL GENERAL		50 226 992	589 830 039	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2020 /12
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dev.				
Autres immobilisations incorporelles	47 216 715	1 436 105		48 652 820
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	47 216 715	1 436 105		48 652 820
Immobilisations corporelles				
Terrains	517 874	25 755		543 630
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	19 744 032	527 577		20 271 609
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.	29 602 462	2 183 051	1 146 270	30 639 244
Installations techniques, matériel et outillage indust.	295 869 267	28 436 788	12 186 954	312 119 102
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	1 251 645	147 471		1 399 117
- Matériel de transport	46 989	33		47 022
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 959 265	175 487	1 895 913	11 238 839
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	359 991 537	31 496 165	15 229 137	376 258 565
TOTAL GENERAL	407 208 252	32 932 271	15 229 137	424 911 386

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2020 /12	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2020 /12
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

INFORMATIONS SUR LES OPÉRATIONS DE RÉÉVALUATION

	Détermination du montant des écarts		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(Col.1-Col.2)-Col.5]
	Augmentation du montant brut des immo. 1	Augmentation du montant des amort. 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exerc. 5	
			Montant des suppléments d'amortissement 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés 4		
Concessions brevet et droits						
Fonds commercial						
Terrains	1 843 106					1 843 106
Constructions	7 278 473	5 669 368	191 960		191 960	1 417 145
Install.tech., mat. et out.indus.	23 879 254	21 794 078	377 527		377 527	1 707 649
Autres immobilisations corporelles	323 699	320 503	2 542		2 543	654
Immobilisations en cours						
Participations						
Autres titres immobilisés						
TOTAL	33 324 532	27 783 949	572 029		572 030	4 968 554

Déficits reportables imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal

Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice

Fraction rattachée au résultat de l'exercice

Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice

	—
	=

SUIVI DES OPÉRATIONS DE RÉÉVALUATION (MODÈLE COB)

Immobilisations Réévaluées	Valeurs réévaluées des immobilisations en fin N		Amortissements réévalués en fin N			Provision spéciale	Marge d'amort. utilisée sur les biens cédés en N	Montant incorporé au capital
	Valeur brute	Augmentation valeur	Montant total	Marge d'amort. utilisée				
				Au cours de l'ex	Cumulée			
Concessions brevets								
Fonds commercial								
Terrains								
Constructions								
Matériel et outillage								
Autres immo. corp.								
Immo. en cours								
Participations								
Autres titres immo.								
TOTAL								



Réévaluation des immobilisations

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'une réévaluation au 31 décembre 2010 pour un montant de 49 M€ répartie de la façon suivante:

Terrains: 1,8M€

Constructions, installations générales, agencements et aménagements des constructions: 7,2M€

Installations générales, Matériels et outillages industriels: 38,7M€

Matériel de bureau et mobilier informatique: 1.3M€

Méthodologie

La juste valeur a été déterminée d'une part par l'intervention de techniciens spécialisés de l'évaluation des actifs de l'entreprise qui ont procédé aux évaluations économiques et d'autre part, par un expert ayant des compétences comptables et financières pour réaliser un test de dépréciation. La juste valeur résulte donc d'une combinaison de ces deux approches qui ont été menées par un cabinet indépendant.

L'évaluation des actifs corporels a été réalisée en juste valeur dans un contexte de continuité d'activité, en conformité avec les règles et principes comptables applicables.

Par ailleurs, conformément à la réglementation en vigueur, la réévaluation n'a concerné que les immobilisations corporelles et financières à l'exclusion des immobilisations incorporelles (fonds commercial, brevets, ...), des stocks et des valeurs mobilières de placement.

Il est précisé qu'elle a porté sur l'ensemble des immobilisations corporelles et financières et que, pour certaines immobilisations, il a été considéré que la valeur actuelle au 31 décembre 2010 correspondait à la valeur comptable.

Amortissements des immobilisations réévaluées

Compte tenu de la date d'effet de la réévaluation 31/12/2010, cette dernière était sans impact sur la dotation aux amortissements de l'exercice clos en 2010.

L'impact sur la dotation aux amortissements de l'exercice 2020 est de 572 keur.

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients	65 542 575	6 248 726			31 315 787	40 475 515
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités	122 280 795	33 588 966			11 180 153	144 689 608
Provisions pour pertes de change	375 631	2 137 588			375 632	2 137 588
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>188 199 002</i>	<i>41 975 281</i>			<i>42 871 572</i>	<i>187 302 711</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires	34 541 983	2 134 932			485 475	36 191 440
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	<i>34 541 983</i>	<i>2 134 932</i>			<i>485 475</i>	<i>36 191 440</i>
Autres provisions pour risques et charges	204 340 995	144 320 637			133 435 342	215 226 291
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	427 081 981	188 430 850			176 792 389	438 720 442
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles	2 039 116				1 083 365	955 751
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation	3 601 786					3 601 786
Sur autres immobilisations financières	1 177 326					1 177 326
Sur stocks et en-cours	33 288 131	6 019 205			3 227 771	36 079 565
Sur comptes clients		3 337 824				3 337 824
Autres provisions dépréciations		342 648				342 648
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	40 106 360	9 699 677			4 311 136	45 494 900
TOTAL GENERAL	467 188 341	198 130 527			181 103 525	484 215 343
Dont dotations et reprises d'exploitation		195 920 769			126 286 916	
Dont dotations et reprises financières		2 137 588			375 631	
Dont dotations et reprises exceptionnelles					54 440 977	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)	1 178 159	1 178 159		1 178 159
Autres immobilisations financières	284 579	284 579		284 579
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>1 462 738</i>	<i>1 462 738</i>		<i>1 462 738</i>
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	788 738 121	788 738 121		633 934 415
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	3 411 865	3 411 865		14 462
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	13 693 447	13 693 447		19 794 744
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers	1 363 922	1 363 922		(230 367)
Groupe et associés (2)	2 306 462	2 306 462		153 016 645
Débiteurs divers	165 209 999	165 209 999		187 892 975
<i>Total actif circulant</i>	<i>974 723 818</i>	<i>974 723 818</i>		<i>994 422 875</i>
Charges constatées d'avance	8 984 474	8 984 474		9 181 948
TOTAL DES CREANCES	985 171 031	985 171 031		1 005 067 562
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum					
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	558 584 963	558 584 963			756 411 251
Personnel et comptes rattachés	21 408 308	21 408 308			21 904 042
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 431 442	13 431 442			16 787 131
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	8 057 459	8 057 459			11 067 327
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	5 004 782	5 004 782			3 394 004
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 651 535	5 651 535			12 830 888
Groupe et associés (2)	439 523 510	439 523 510			625 165 331
Autres dettes	77 270 353	77 270 353			390 608 969
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 139 257	1 139 257			1 442 990
TOTAL DES DETTES	1 130 071 613	1 130 071 613			1 839 611 935
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

ÉCARTS DE CONVERSION

Postes concernés	ACTIF				PASSIF
	Montant brut	Compensé par couverture de change	Provision	Montant net	Montant
Acomptes sur immobilisations					
Prêts					
Autres créances immobilisées					
Créances d'exploitation	2 137 588		2 137 588		17 776 615
Créances diverses					
Dettes financières					
Dettes d'exploitation					
Dettes sur immobilisations					
Autres					
TOTAL	2 137 588		2 137 588		17 776 615

Ecart de conversion Actif

Libellé	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
TOTAL				

Ecart de conversion Passif

Libellé	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
TOTAL				

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2020 /12	2019 /12
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	346 576 122	358 954 799
Autres créances	1 366 051	2 732 103
<i>Total créances</i>	<i>347 942 173</i>	<i>361 686 903</i>
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
TOTAL	347 942 173	361 686 903

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2020 /12	2019 /12
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	(70 069 171)	(37 685 836)
<i>Total dettes financières</i>	<i>(70 069 171)</i>	<i>(37 685 836)</i>
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 786 623	165 257 551
Dettes fiscales et sociales	35 587 617	37 464 752
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>221 374 240</i>	<i>202 722 303</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 780 321	3 060 112
<i>Total dettes diverses</i>	<i>2 780 321</i>	<i>3 060 112</i>
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	154 085 391	168 096 580

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2020 /12	2019 /12
Charges d'exploitation :		
Atelier Peinture	431 431	575 240
Stock Actenium	4 585 051	3 869 772
Loyers Tandem	3 967 992	4 330 638
Autres		406 298
<i>Total charges d'exploitation</i>	<i>8 984 474</i>	<i>9 181 948</i>
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	8 984 474	9 181 948
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	8 984 474	9 181 948

Nature des produits	2020 /12	2019 /12
Produits d'exploitation :		
Leaseback	1 138 998	1 442 731 259
<i>Total produits d'exploitation</i>	<i>1 138 998</i>	<i>1 442 990</i>
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 138 998	1 442 990
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	1 139 257	1 442 990

TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	7 845 217	7 738 957
---	------------------	------------------

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires					
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales	634 389			634 389	15,00
Certificats d'investissements					
Total	634 389			634 389	

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Détail du chiffre d'affaires	2020 /12			2019 /12			Variation %
	France	Export et livraisons intracom	Total	France	Export et livraisons intracom	Total	
Ventes de Marchandises		5 944 210	5 944 210		280 881 490	280 881 490	-97,88 %
Production vendue de Biens	17 505 529	1 118 447 198	1 135 952 727	314 930	832 654 357	832 969 287	36,37 %
Production vendue de Services		39 224 125	39 224 125		23 167 513	23 167 513	69,31 %
TOTAL	17 505 529	1 163 615 533	1 181 121 062	314 930	1 136 703 360	1 137 018 290	3,88 %

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges	2020 /12	2019 /12
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales	11 790 803	10 265
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	42 260 303	14 065
<i>Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	<i>54 051 107</i>	<i>24 330</i>
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	5 274 867	37 361 162
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total valeur comptables des éléments d'actifs cédés</i>	<i>5 274 867</i>	<i>37 361 162</i>
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
<i>Total autres charges exceptionnelles</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		100 581 851
Total des charges exceptionnelles	59 325 974	137 967 343

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits	2020 /12	2019 /12
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	606 334	
<i>Total produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	606 334	
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	1 356 215	37 399 342
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total produits des cession d'éléments d'actif</i>	1 356 215	37 399 342
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers	54 440 977	
<i>Total autres produits exceptionnels</i>	54 440 977	
Autres		
<i>Total autres</i>		
Reprises sur provisions et transferts de charges	54 440 977	
TOTAL	110 844 504	37 399 342

EFFECTIF MOYEN

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2020 /12	2019 /12
Cadres	706	809
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	255	284
<u>Autres :</u>		
Ouvriers	645	720
Stagiaires	6	6
TOTAL	1612	1819

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS RETRAITES ET INDEMNITÉS ASSIMILÉES

Catégories d'engagement	Indemnités de départ à la retraite			Médailles du travail			TOTAL
	Au profit de			Au profit de			
	dirigeants	autres	provisions	dirigeants	autres	provisions	
Pensions et indemnités assimilées			28 202 862				28 202 862
Compléments de retraite pour personnel en activité							
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite							
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel en activité							
Autres : AFC/LSA/MEDAILLES			4 075 557			3 913 021	7 988 578
TOTAL			32 278 419			3 913 021	36 191 440

Notes

Les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

0.75 %

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	01/01/2020	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2020
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	9 515 835	38 678 794	(38 678 794)				9 515 835
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	26 206 062	461 321 205	(461 321 205)				26 206 062
Ecart de réévaluation	49 064 684						49 064 684
Réserve légale	1 158 612						1 158 612
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	69 837 957				(69 837 957)		
Report à nouveau	(369 239 315)			(238 143 104)	569 837 956		(37 544 466)
Résultat de l'exercice	(238 143 104)			238 143 104		(47 241 976)	(47 241 976)
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	(451 599 267)	499 999 999	(499 999 999)		499 999 999	(47 241 976)	1 158 750

Les capitaux propres à la date du 31 décembre 2020 s'élèvent à 1 158 750 €. Afin de restituer les capitaux propres lourdement négatif,

l'associé majoritaire GE Gas Power France a souscrit le 2 décembre à une augmentation de capital en numéraire de 499,999,999 EUR, immédiatement suivi d'une réduction de capital laissant le capital inchangé. Cette opération a permis le retour à des capitaux propres positifs.

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Garanties bancaires données aux clients	757 084 665					757 084 665
TOTAL	757 084 665					757 084 665

TOTAL GENERAL	757 084 665					757 084 665
----------------------	--------------------	--	--	--	--	--------------------

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Cautions reçues des Fournisseurs	967 163					967 163
TOTAL	967 163					967 163

TOTAL GENERAL	967 163					967 163
----------------------	----------------	--	--	--	--	----------------



Engagements liés aux locations de bâtiments et matériels

Bail K€	Loyer 2020	Loyers des 5 prochaines années					TOTAL
		2021	2022	2023	2024	2025	
Tandem Base Lease	10 620	9 756	10 000	10 250	10 506	10 769	61 901
Tandem Phase 1	324	325	332	340	349	358	2 028
Tandem Phase 2	311	311	319	327	335	343	1 946
Tandem Bourogne	565	565	579	593	608	623	3 533
TOTAL	11 820	10 957	11 230	11 510	11 798	12 093	71 262



3. AUTRES INFORMATIONS

3.1 Société consolidante

les comptes de la société sont consolidés par intégration globale aux Etats-Unis par General Electric Company, basé à Boston dans le Massachusetts

3.2 Impôts

L'impôt sur les sociétés n'est pas comptabilisé dans les comptes de la société GE Energy Products France SNC dans la mesure où ses associés sont redevables de l'impôt sur les sociétés, à l'exception de l'impôt local relatif à l'établissement stable en Algérie.

3.3 Crédits d'impôts

Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

Créé en 1983, pérennisé et amélioré par la loi de finance 2004 et à nouveau modifié par la loi de finance 2008, le CIR a pour but de baisser pour les entreprises le coût de leurs opérations de recherche-développement. Il soutient leur effort de recherche-développement afin d'accroître leur compétitivité. Cette mesure figure à l'article 244 quarter B du code général des impôts

La société entrant dans le champ d'application de cette loi pour ses activités de recherche et développement a généré un crédit d'impôt de 1 591 141 Euros pour l'année 2020 qui sera réparti entre les associés, la société étant une Société en Nom Collectif non soumise à l'impôt sur les sociétés.

3.4 Activités en matière de recherche et de développement

Le tableau suivant montre les dépenses de recherche et de développement et Engineering de la Société au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

en K€	Exercice 2020
NPI - New Product Introduction	5 310
RTS - Ready To Serve	6 846
Total dépenses R&D hors Réquisition	12 156
Réquisition	18 323
Total	30 479



3.5 Dirigeants sociaux

Le dirigeant de la société n'a perçu aucune rémunération ou avantage en nature au cours de l'exercice.

3.6. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes s'élève hors frais à 399 709 €HT. Ce montant correspond uniquement à des travaux effectués dans le cadre de la mission de contrôle légal des comptes.

3.7. Etablissement Stable

Afin de mener à bien l'exécution des commandes algériennes, un Etablissement Stable a été enregistré en Algérie en Aout 2013. Une participation a également été prise dans une joint-venture du Groupe avec Sonelgaz pour y favoriser notre présence et développer conjointement une usine pour y fabriquer les auxiliaires et assurer l'assemblage final de turbines. Cet établissement stable est intégré dans les comptes annuels de GE EPF.

3.8.Société GE EPF

Elle est détenue à 99.99% par GE GAS POWER FRANCE et à 0.01% par GE ENERGY SERVICES FRANCE.

3.9.Continuité de l'activité

La Société bénéficie d'un soutien financier de la part de GE France domicilié Immeuble Citylight 204 Rond-point du Pont de Sèvres 92100 Boulogne Billancourt pour une durée de 12 mois à compter du 9 septembre 2021.

4. Evènements post-clôture

Le représentant de la gérante, suite à la démission de Patrick Maffeis de ses fonctions de président de Gas Power France, a également changé le 5 janvier 2021 suite à la nomination de M. Emmanuel Mercier en tant que président de GE Gas Power France.

Le projet de cession de vente du site de Chonas, spécialisé dans l'usinage de pièces de grandes dimensions (20 salariés) est en cours et a fait l'objet d'une consultation du Comité Social et Economique (CSE) entre le 7 mai et le 7 juillet 2021. Suivi de la signature le 30 septembre 2021 de la cession de fonds entre GE EPF snc et la SARL NHIC.

Le 25 Janvier 2021, la société a été notifié de l'ouverture d'un contrôle fiscal sur les exercices 2016 à 2019. Le contrôle est en cours, sans redressement significatif déjà notifié.

GE ENERGY PRODUCTS FRANCE SNC
Société en nom collectif au capital de 9 515 835 euros
Siège social : 20, Avenue du Maréchal Juin - B.P. 379 - 90007 Belfort
349 942 458 RCS BELFORT

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 27 OCTOBRE 2021**

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

Le 27 octobre 2021, à 12h00, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Emmanuel Mercier, représentant GE GAS POWER FRANCE, associé gérant représentant le plus grand nombre de voix.

GE Energy Services France, associé, représenté par Monsieur Raymond Nicod est appelé comme scrutateur.

Les membres de l'assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance.

La feuille de présence, vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent ensemble 634 389 parts sur les 634 389 parts sociales formant le capital. La totalité des parts sociales étant représentée, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Philippe PETITCOLIN, membre du comité économique et social, régulièrement convoqué, assiste à l'Assemblée.

La société KMPG AUDIT ID SAS, commissaire aux comptes, dûment convoquée, assiste à l'Assemblée.

Madame Vanessa Heleschewitz, juriste, remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire des statuts de la société,
- la copie de la lettre de convocation adressée sous ce pli recommandé au commissaire aux comptes, accompagnée de l'avis de réception,
- la feuille de présence,

Pour être soumis à l'assemblée, sont également déposés :

- le texte du projet des résolutions.

Le Président déclare que le texte des résolutions proposées a été communiqué aux associés conformément aux dispositions réglementaires.

A la demande du Président, l'assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Le Président rappelle alors l'ordre du jour :

- Approbation du rapport de gestion, des comptes annuels et de l'inventaire, afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Modification de l'article 16 « Commissaires aux comptes » des statuts,
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes
- Questions diverses.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée, ayant entendu le rapport de la gérance, approuve le bilan, le compte de résultat, l'annexe et l'inventaire relatifs à l'exercice social clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il résulte, pour ledit exercice, une perte de (47 241 976) €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne quitus à la Société GE Gas Power France pour l'exécution de son mandat de gérant au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition de la gérance, et par application de l'article 17 des statuts de la société, l'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Résultat net de l'exercice	€	- 47 241 976
		<hr/>
Montant à allouer		
Au report à nouveau	€	- 47 241 976
Report à nouveau après affectation	€	- 84 786 442

L'Assemblée donne acte à la gérance du rappel des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

- exercice clos le 31 décembre 2017 : NEANT
- exercice clos le 31 décembre 2018 : NEANT
- exercice clos le 31 décembre 2019 : NEANT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée, sur proposition de la gérance, décide de modifier l'article 16 des statuts de la Société dont la rédaction sera la suivante :

Article 16 **Commissaires aux Comptes**

« Les associés peuvent nommer un ou plusieurs commissaires aux comptes.

Néanmoins, les associés sont tenus de désigner un commissaire aux comptes titulaire au moins lorsque la Société dépasse, à la clôture de l'exercice social, les chiffres fixés par décret pour deux des critères suivants : le total du bilan, le montant hors taxes du chiffre d'affaires ou le nombre moyen de salariés au cours d'un exercice.

Même si ces seuils ne sont pas atteints, la nomination d'un commissaire aux comptes peut être demandée en justice par un associé.

Le ou les commissaires aux comptes, qui seront choisis conformément aux dispositions législatives applicables, seront nommés pour une durée de six exercices, leurs mandats venant à expiration à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui statue sur les comptes du sixième exercice.

Le commissaire aux comptes nommé par l'assemblée en remplacement d'un autre, ne demeure en fonction que jusqu'à l'expiration du mandat de son prédécesseur.

Les commissaires aux comptes sont avisés, au plus tard en même temps que les associés, des assemblées ou consultations.

Le bilan, le compte de résultat, l'annexe et, le cas échéant, les comptes consolidés sont tenus à la disposition des commissaires aux comptes au siège social un mois au moins avant la convocation de l'assemblée des associés appelée à statuer sur les comptes de la Société.

Le rapport de gestion est tenu à leur disposition vingt jours au moins avant la réunion de ladite assemblée.

Les pouvoirs, les fonctions, les obligations, la responsabilité, la révocation et la rémunération des commissaires aux comptes sont définis par la loi. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée prend acte de la démission du Cabinet KPMG SA de son mandat de commissaire aux comptes titulaire de la Société et de la démission du Cabinet Salustro Reydel de son mandat de commissaire aux comptes suppléant avec effet à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 par l'assemblée. L'assemblée décide alors de nommer, en remplacement du Cabinet KPMG SA, en qualité de nouveau commissaire aux comptes titulaire de la Société, pour la durée restant à courir du mandat de KPMG SA qui expirera à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice social à clore le 31 décembre 2022 :

Le Cabinet Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide – 92908 Paris La Défense Cedex
572 028 041 RCS Nanterre

L'assemblée décide de ne pas désigner de commissaire aux comptes suppléant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions ainsi que des statuts et de toutes autres pièces qu'il y aurait lieu, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publication, dépôt et autres prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés.



Le Gérant

GE GAS POWER FRANCE, représentée par Monsieur Emmanuel Mercier



Scrutateur

GE Energy Services France, représentée par Monsieur Raymond NICOD

